



PRÉFET DU NORD

Direction des Relations
avec les Collectivités
Territoriales

Bureau de l'Urbanisme
et de la Maîtrise foncière

**Arrêté préfectoral portant publication de la liste des candidats à la
commission de conciliation en matière d'urbanisme**

**Le Préfet de la région Nord - Pas-de-Calais
Préfet du Nord
Commandeur de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.121-6 et R.121-6 et suivants ;

Vu la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;

Vu la loi solidarité et renouvellement urbains du 19 décembre 2000 ;

Vu la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové ;

Vu le décret n°2001-260 du 27 mars 2001 modifiant le code de l'urbanisme ;

Vu le décret n° 2005-608 du 27 mai 2005 relatif à l'évaluation des incidences des documents d'urbanisme sur l'environnement et modifiant le code de l'urbanisme ;

Vu la circulaire du 10 janvier 1984 relative à l'application des dispositions de l'article L.121-9 du code de l'urbanisme et du décret n°83-810 du 9 septembre 1983 relatif à la commission de conciliation ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 juin 2014 organisant les modalités des élections à la commission de conciliation en matière d'urbanisme ;

Vu l'arrêté préfectoral du 23 juillet 2014 donnant délégation de signature à Monsieur Guillaume THIRARD, secrétaire général par intérim de la préfecture du Nord,

Sur la proposition de M. le Secrétaire général de la préfecture du Nord ;

ARRETE

ARTICLE 1er. – La liste des candidatures pour le renouvellement de la commission de conciliation en matière d'urbanisme, déclarées conformes et régulièrement enregistrées dans les délais fixés à l'article 2 de l'arrêté préfectoral du 24 juin 2014 est établie ainsi qu'il suit :

Liste « Association des Maires du Nord »

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Monsieur Marc-Philippe DAUBRESSE Maire de Lambersart	Monsieur Patrick MASCLET Maire d'Arleux
2. Monsieur Guy MARCHANT Adjoint au Maire de Valenciennes	Madame Sylvie BRACHET Maire de Bergues
3. Monsieur Jérôme SOISSON Adjoint au Maire du Dunkerque	Monsieur Joël DEVOS Maire de Steenveerck
4. Madame Catherine OSSON Adjointe au Maire de Wattrelos	Monsieur Michel PRETTRE Maire d'Aubeucheuil au Bac
5. Monsieur Christophe GRAS Adjoint au Maire d'Annoeulin	Madame Jeannette WILLOCQ Maire de Moncheaux
6. Monsieur Eric GOUY Maire de Loffre	Monsieur Christian BUSIN Adjoint au Maire d'Estourmel

ARTICLE 2. - Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage dans les locaux de la préfecture et des sous-préfectures du Nord.

ARTICLE 3 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et sur le site Internet de la préfecture du Nord.

Fait à LILLE, le **06 AOUT 2014**

Pour le préfet et par délégation,

Le secrétaire général par intérim



Guillaume THIRARD